

<http://enseignants.se-unesa.org/Mobilite-bonification-handicap-et-parent-isole-le-ministere-fait-marche-arriere>



Enseignants de l'Unsa

Mobilité : bonification handicap et parent isolé, le ministère fait marche arrière

- Je suis... - Prof d'école -

Publication date: mardi 9 octobre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

À la suite de la réunion du lundi 8 octobre sur l'écriture de la note de service mobilité et après les argumentations et interventions du SE-Unsa auprès du cabinet, le ministère revient sur sa décision de réduire certaines bonifications (voir [ici](#)).

Ainsi les bonifications handicap conjoint et enfant devraient être maintenues, tout comme celle pour les parents isolés). Une première victoire répondant à la demande du SE-Unsa pour qui ces situations, si elles ne sont pas des priorités légales au sens réglementaire, restent des priorités humaines.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 18 octobre. Le SE-Unsa continuera à être source de propositions pour défendre les intérêts des collègues, dans le cadre de la mobilité.